

Les crédits

de voler notre poisson. Des spécialistes d'Islande leur prodiguent des conseils. C'est bien que nos pêcheurs prennent des mesures énergiques contre les pêcheurs étrangers, mais ce n'est pas leur rôle. Ce n'est pas à eux de défendre la souveraineté du Canada, c'est la mission du gouvernement fédéral. La tâche du pêcheur est d'aller à la pêche, de prendre une bonne quantité de poisson et de les vendre à un prix convenable. Malheureusement, le gouvernement s'endort aux commandes et ne défend pas nos intérêts.

Personne ne songe sérieusement à confier à notre marine la mission de faire sauter les chalutiers espagnols. Ce que nous voulons, c'est que la marine et la Garde côtière défendent efficacement et avec zèle nos intérêts. Si nous avons pu protéger le Koweït, nous pouvons à coup sûr nous protéger nous-mêmes.

Les députés d'en face ont la mauvaise habitude de remonter à 10 ou 20 ans en arrière pour relever les torts du gouvernement libéral. Chose certaine, ils ne trouveront jamais un cas où les libéraux ont décidé d'abandonner les Canadiens à leur triste sort au nom de la diplomatie. Le Parti libéral a toujours défendu les intérêts des Canadiens, d'abord et avant tout. Quand il faut passer à l'action, on peut compter sur les libéraux.

Nous avons un gouvernement qui aime bien se tenir dans la coulisse. Parler dans les ambassades d'Europe, c'est bien, mais ça ne rapporte rien aux pêcheurs canadiens. Le gouvernement a essayé la voie diplomatique et ça n'a rien donné. À présent, le gouvernement doit étendre la juridiction du Canada aux extrémités des Grands bancs. Rien de moins. Si le gouvernement échoue dans cette tentative, ce pourrait être la fin de l'industrie de la pêche au Canada. Au nom des pêcheurs, des travailleurs d'usine et des habitants de l'Atlantique, j'exhorte le gouvernement à mettre fin à ce massacre et à prendre la défense des pêcheurs canadiens.

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Le député aurait-il l'amabilité de nous expliquer pourquoi nos vis-à-vis aux poignets faibles—et je vois la secrétaire d'État aux Affaires extérieures en face—n'ont pas jugé bon de ratifier la Convention sur le droit de la mer? Il a peut-être son idée là-dessus, parce que la plupart des députés arrivent difficilement à en croire leurs oreilles. Je suppose qu'on se lèvera bientôt pour nous expliquer pourquoi ils ne peuvent ratifier la Convention sur le droit de la mer. La ministre n'a peut-être pas entendu ce matin, quand on a posé très clairement cette question au ministre des Pêches; il s'est levé, s'est comparé à Sylvester

Stallone et n'est même pas arrivé à saisir la question, encore moins à y répondre.

M. MacAulay: Je tiens à remercier mon collègue. Quand on examine la question de la surpêche et des quotas, on constate que la Communauté européenne a eu droit à 20 049 tonnes métriques; elle a déclaré en avoir pêché 46 000, et nos chiffres indiquent qu'elle a pêché 58 000 tonnes métriques. C'était son quota, le quota de pêche qui lui a été attribué.

Voyons maintenant la pêche pour laquelle elle n'avait pas reçu de quota; on indique un total de prises de 152 950 tonnes, alors que le quota total était de 20 049. Si je ne m'abuse, la Convention sur le droit de la mer privilégie les États côtiers, et je crois que nous connaissons maintenant une situation désespérée sur la côte est, de même qu'aux deux extrémités des Grands bancs. Il est grand temps que nous adoptions des mesures, que nous prenions la défense des pêcheurs, que nous étendions notre contrôle aux deux extrémités des Grands bancs et que nous attendions de voir la réaction. Si nous ne prenons pas maintenant de mesures unilatérales et énergiques au Canada, nous n'aurons bientôt aucune raison de le faire. L'industrie des pêches s'effondrera parce que les stocks de poissons seront disparus. Il est temps de prendre la défense des pêcheurs canadiens.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Tout d'abord, je tiens à dire à quel point j'ai apprécié les observations de mon collègue de l'Île-du-Prince-Édouard représentant la circonscription de Cardigan. Selon moi, il connaît mieux que la plupart des députés dans cette enceinte, ou du moins que beaucoup d'entre eux, les conséquences des suppressions d'emplois pour les Canadiens des régions rurales, qu'ils vivent à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve ou ailleurs au Canada. Une bonne partie de ses électeurs sont des pêcheurs ou des agriculteurs, mais tous, à l'instar de mes électeurs, sont visés directement ou indirectement par la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Ce sont des gens qui vivent près de la nature, de la terre et de la mer, dans le cas des pêcheurs.

• (1630)

Si le temps le permettait, je prétends que mon collègue pourrait mieux que beaucoup d'autres députés vous faire part des douleurs et des problèmes éprouvés par les gens, lorsqu'on leur retire leur gagne-pain et menace leur mode de vie.

Je n'ai aucune question particulière à poser au député, mais je voulais simplement le remercier pour ce qu'il a dit dans le cadre de ce débat. Il est extrêmement encourageant de voir un représentant de l'Île-du-Prince-